

## Rappel de la coupure d'eau planifiée et de l'avis d'ébullition préventif Secteur sud de la rivière Magog

**Magog, le 24 mai 2019** – La Ville de Magog désire rappeler à la population qu'en raison d'une intervention qui doit être faite sur une conduite d'aqueduc principale, plusieurs résidences et immeubles situés au sud de la rivière Magog seront privés du service d'alimentation en eau potable dans la nuit du 26 au 27 mai, entre minuit et 6 h. Cette coupure d'eau sera suivie d'un avis d'ébullition préventif pour une durée minimale de 72 heures.

### Coupure d'eau planifiée

Nuit du 26 au 27 mai, entre minuit et 6 h

Il s'agit d'une intervention nécessaire pour raccorder la nouvelle conduite d'aqueduc qui sera installée sur la rue Principale Ouest dans le cadre des travaux de revitalisation du centre-ville.

Environ 1 000 adresses seront touchées entre les rues Merry Sud (jusqu'au 1002, rue Merry Sud), Goyette, Dr-Marston-Adams, Langlois, Gosselin, Tarrant, Orford, Bellevue, Bullard et de Hatley (jusqu'au 691, rue de Hatley). Un plan indiquant les rues concernées est disponible en [cliquant ici](#).

La Ville de Magog recommande aux citoyens concernés de remplir leur baignoire et des récipients quelques heures avant la coupure d'eau pour avoir une réserve convenable d'eau potable. Les toilettes seront fonctionnelles à condition d'ajouter manuellement de l'eau dans le réservoir.

Lorsque l'alimentation en eau potable sera de retour, il est possible que l'eau ait une couleur brunâtre ou qu'elle soit brouillée. Il est alors recommandé de la laisser couler. Il sera nécessaire de faire bouillir l'eau de façon préventive avant de la consommer.

### Détour à prévoir pour les automobilistes

Pendant la durée des travaux, soit entre 21 h et 6 h dans la nuit du 26 au 27 mai, les usagers de la route seront invités à emprunter le détour officiel qui se fera par les rues de Hatley, Belvédère et Bowen.

Il est possible de consulter le plan de détour officiel en [cliquant ici](#).



## **Sécurité incendie**

Afin d'assurer une couverture de risques en matière de sécurité incendie dans le secteur, une équipe de pompiers sera présente au poste 3, situé sur la rue Morin dans le secteur du lac Lovering. Une entente a également été prise avec la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est qui prêtera assistance aux pompiers de Magog avec des camions-citernes en cas d'incendie.

### **Avis d'ébullition préventif**

Nuit du 26 au 27 mai, dès minuit

Durée minimale de 72 heures

Dans la nuit du 26 au 27 mai, dès minuit, un avis d'ébullition préventif sera en vigueur pour une durée minimale de 72 heures pour les résidences et les immeubles touchés par l'interruption du service d'aqueduc.

Les personnes concernées doivent attendre que la Ville de Magog lève l'avis d'ébullition préventif avant de consommer à nouveau l'eau du robinet. Cette information sera disponible sur le site Internet et sur la page Facebook de la Ville de Magog. Il est également possible de s'informer auprès du service aux citoyens en composant le 819 843-3333.

### **Que devez-vous faire?**

De l'eau préalablement bouillie, à gros bouillons, pendant une minute, ou de l'eau embouteillée, doit être utilisée pour les usages suivants, et ce, jusqu'à la diffusion d'un avis contraire :

- Boire et préparer des breuvages;
- Préparer les biberons et les aliments pour bébés;
- Laver et préparer des aliments crus (fruits, légumes, etc.);
- Apprêter des aliments qui ne requièrent pas de cuisson prolongée (soupes en conserve, desserts, etc.);
- Fabriquer des glaçons;
- Se brosser les dents et se rincer la bouche.

Vous pouvez utiliser l'eau du robinet non bouillie pour :

- Laver la vaisselle à l'eau chaude en vous assurant de bien l'assécher;
- Laver des vêtements et prendre une douche ou un bain. En ce qui concerne les jeunes enfants, assurez-vous qu'ils n'avalent pas d'eau durant le bain ou lavez-les avec une débarbouillette.



Écoles, entreprises, commerces et institutions desservis : avisez votre clientèle que l'eau est impropre à la consommation. Fermez les fontaines d'eau et affichez l'information aux endroits où de l'eau reste disponible.

Pour toute question, les citoyens sont invités à communiquer avec la Ville de Magog en composant le 819 843-3333 ou à consulter le site Internet au [ville.magog.qc.ca/avis](http://ville.magog.qc.ca/avis).

- 30 -

**Source et information :**

Direction des communications et des technologies de l'information  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 367

